

— Mais, si on veut bien le remarquer, ces interruptions dans les rapports amicaux entre la cour d'Espagne et le Saint-Siège avaient pour cause un conflit déterminé, et, au fond, de moindre importance. La religion chrétienne n'était pas en jeu, et par conséquent on pouvait toujours trouver au moment opportun une base de rapprochement entre deux Etats qui ne demandaient pas mieux que de vivre en bonne harmonie. Cette fois, le cas est différent. D'abord, comme le roi a contresigné les fameux décrets de Canalejas qui portent atteinte à la constitution catholique de l'Espagne et au concordat avec le Saint-Siège, la personnalité royale est en jeu. Alphonse XIII doit ou reculer, ou aller jusqu'au bout de son initiative, c'est-à-dire rompre les rapports avec le Saint-Siège et arriver jusqu'à la persécution. De plus ce n'est point un fossé mais un abîme creusé entre le Saint-Siège et le gouvernement espagnol. Il s'agit de savoir si l'Espagne continuera à être un pays catholique, et son roi le roi Très Fidèle. C'est une question vitale, essentielle, *le to be or not be*.

— Je ne puis évidemment pas savoir ce que fera le roi d'Espagne ; mais il est permis de prévoir, connaissant Pie X, l'attitude du Saint-Siège. Pie X reprendra le *non possumus* de Pie IX ; il ne cédera point parce que sa conscience et le devoir de sa charge pontificale ne le lui permettent point.

— Je faisais remarquer, il y a quelques semaines, qu'en ce moment-ci, tous ces incidents défavorables au pouvoir pontifical qui se produisent en divers pays, sont l'effet d'un mouvement général que la franc-maçonnerie a voulu, espérant abattre, par une poussée d'ensemble, l'autorité du Saint-Siège et détruire la religion catholique. Nous en avons une nouvelle preuve dans ce qui va se passer au Brésil. Malgré des affirmations intéressées en sens contraire, il est certain que non seulement le nouveau président de Fonseca est franc-maçon, mais a été élu pour appliquer à l'Eglise les procédés maçonniques. L'Eglise du Brésil après la chute de l'empereur Dom Pedro et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, avait joui d'une paix assez profonde. Cette paix avait permis aux ordres reli-

gieux d'in-
gangrenés
avait tenu
étendre la l
évêchés, es
évêques poi
efficace, se
s'occuper p
manque de
semble flori
pond point
la franc-m
société, don
nerie est tel
fréries par
s'emparer d
quement in
franc-maçon
cas il s'accor
à la loge, et
le tablier, l
do l'un com
prélat brésil
de sa ville é
ble, le pria
gences pour
mois à la log

— Partout
pas s'y trom
la guerre qu'
font différe
seraient bien
nous ne sav
reste, que les
son Eglise t
Thabor qu'ap